



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Transmission par mail

Document PDF et Word à :

Fedpol

simone.rusterholz@fedpol.admin.ch et

anna.wolf@fedpol.admin.ch

SEM

sandrine.favre@sem.admin.ch et

helena.schaer@sem.admin.ch

Fribourg, le 16 décembre 2019

Reprise et mise en œuvre des bases légales pour l'établissement de l'interopérabilité des systèmes d'information de l'UE dans les domaines des frontières, de la migration et de la police (règlements [UE] 2019/817 et [UE] 2019/818) (développement de l'acquis de Schengen)

Madame, Monsieur,

Par courrier du 9 octobre dernier, vous nous avez consultés sur l'objet cité en titre et nous vous en remercions.

Indépendamment du fait que la reprise des développements de l'acquis Schengen paraît s'imposer à la Suisse sous peine de risquer une cessation de l'accord d'association à Schengen, nous approuvons sans réserve cette reprise particulière.

En effet, la mise en place de cette interopérabilité entre les différents systèmes d'information améliorera grandement le travail des différents services intéressés. Nous relevons toutefois qu'à ce stade les conséquences pour les cantons ne sont pas encore précisément chiffrables, mais devraient se limiter à certaines adaptations techniques des systèmes informatiques et à de la formation des catégories de personnel concernées.

En vous remerciant une nouvelle fois de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à nos salutations les meilleures.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-Pierre Siggen
Président



Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat